



Les étapes de l'accompagnement à la V.A.E après l'étape de la recevabilité

Etapes	Méthodologie	Outils	Actions du candidat
<p>Accueil et contractualisation</p> <p>Descriptif du livret 2</p> <p>2H</p>	<p>1/ Faire le point avec le candidat sur ses attentes, sa compréhension de la démarche VAE (présentation du dispositif), la clarification des enjeux, les conditions matérielles et pratiques de l'accompagnement</p> <p>2/ Présenter la procédure de validation de la certification visée au candidat (objectifs, procédure, dossier VAE)</p> <p>3/ Faire une présentation commentée du référentiel professionnel de la certification visée par le candidat</p> <p>4/ Contractualiser le travail coopératif avec le candidat dans un contrat d'accompagnement</p>	<p>Procédures de la certification</p> <p>Dossier de validation</p> <p>Guide du dossier</p> <p>Grille de positionnement</p> <p>Référentiel de la certification visée</p> <p>Contrat d'accompagnement</p> <p>Dossier de prise en charge par le financeur</p>	<p>S'inscrire dans un projet</p> <p>S'informer</p> <p>Vérifier la faisabilité de son projet</p> <p>Questionne et participe à la description des conditions</p> <p>S'approprie la procédure</p> <p>Vérifie sa bonne connaissance des attendus du dossier, de la certification visée et du travail à faire</p> <p>Prend un engagement</p>
<p>Analyse du référentiel</p> <p>3h</p>	<p>1/ Explorer les expériences du candidat</p> <p>2/ Choisir les expériences du candidat avec le référentiel de la certification visée et fournir un avis sur le diagnostic</p> <p>3/ Accompagner le candidat dans le choix des activités significatives</p>	<p>Dossier individuel de suivi</p>	<p>Retrace les grandes étapes et sélectionne les points clés de son parcours</p> <p>Conforte son point de vue</p> <p>Interroge ses activités passées et actuelles</p> <p>Identifie ses connaissances, aptitudes et compétences en regard de la certification</p>
<p>Elaboration du dossier de validation</p> <p>15h</p>	<p>1/ Faire expliciter par le candidat les activités significatives retenues par description et analyse</p> <p>2/ Accompagner à la rédaction des activités par compétences</p> <p>3/ Aider à la constitution des preuves et leur organisation</p>	<p>Livret 2 rédactionnel</p> <p>Dossier individuel de suivi</p>	<p>Rédige et confronte sa rédaction</p> <p>Rassemble des preuves pertinentes et les organise dans son dossier</p>
<p>Préparation à l'entretien devant le jury</p> <p>4h</p>	<p>Aider à la construction d'un argumentaire</p>	<p>Livret 2</p>	<p>Préparer une argumentation</p>
<p>Entretien post jury</p> <p>30 min</p>	<p>Aider à la compréhension du Procès-verbal ou relevé de décision</p>	<p>PV du jury</p>	<p>Envisage la poursuite du parcours</p>



Les modalités de l'accompagnement à la V.A.E

L'objectif :

Soutenir le candidat durant le temps de préparation et favoriser le travail d'écriture du dossier de validation (livret 2)

Permettre au candidat de :

- Décrire son activité
- Analyser les spécificités des situations de travail rencontrées
- Examiner le travail réel et non le travail prescrit
- Prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences
- Structurer et organiser sa pensée

Méthodologie :

- Présenter la logique du dossier
- Proposer une méthode pour décrire et analyser les activités par des entretiens d'explicitation
- Organiser les données au vue des rubriques du dossier

Les activités de l'accompagnateur en V.A.E :

- Accueillir un candidat en amont de sa recevabilité (livret 1)
- Accueillir un candidat après sa recevabilité
- Contractualiser l'accompagnement (réajusté au besoin tout au long de l'accompagnement)
- Aider à la préparation du dossier de validation (livret 2)
- Aider à la rédaction du dossier de validation
- Préparer le candidat pour son entretien avec le jury
- Assurer le suivi du candidat
- Aider à la poursuite du parcours du candidat après la décision du jury